

La 3^e édition de la Semaine du développement durable, organisée par le ministère de l'écologie et du développement durable, se déroule du lundi 30 mai au dimanche 5 juin.

Cette Semaine a vocation à mobiliser et encourager les particuliers, associations, entreprises ou administrations à présenter leurs engagements volontaires et pérennes au service du développement durable.

Elle doit également permettre d'informer et de sensibiliser le public en présentant concrètement le développement durable et les différents domaines qu'il recouvre, en particulier économiques et sociaux.

numéro 2 - 6 mai 2005

La Lettre d'information sur la **Semaine** du développement durable **J-24**



Dernière ligne droite. A J-24 de la Semaine du développement durable, les retardataires ont jusqu'au 15 mai, en fonction des régions pour déposer un dossier d'inscription, via le site Internet du ministère de l'écologie et du développement durable :

www.ecologie.gouv.fr ou par courrier auprès de la Direction régionale de l'environnement (DIREN) dont vous dépendez.

Une forte mobilisation

A ce jour, 1 465 projets d'actions ont été déposés dans les DIREN. Les comités régionaux se réunissent régulièrement pour procéder à l'examen des projets.

Ainsi, à **J-24** de la Semaine du développement durable :

Sur les **896 actions sélectionnées** pour une inscription au programme de la Semaine, **502 actions ont été labellisées**. L'obtention du label récompense les actions exemplaires, pérennes, répondant à une attente du public, entraînant des changements de comportement et portant sur les 3 piliers du développement durable.

580 projets d'actions sont en cours d'instruction.

Un dépliant pour adopter les bons gestes

A l'occasion de la Semaine, le ministère de l'écologie et du développement durable a édité et mis en ligne sur son site Internet un dépliant qui propose d'adopter les bons gestes de tous les jours. N'hésitez pas à le consulter sur le site Internet : www.ecologie.gouv.fr

Tous devant le grand écran !

Le ministère de l'écologie et du développement durable organise régulièrement des projections GRATUITES de courts métrages et de films : les « ECRANS DE L'ÉCOLOGIE ».

Ces manifestations sont destinées à tous ceux qui souhaitent découvrir l'écologie et le développement durable en images et approfondir leurs connaissances.

Dans le cadre de la 3^e édition de la Semaine du développement durable, les « Ecrans de l'écologie » consacrent une session au développement durable, **jeudi 2 juin 2005**, au ministère de l'écologie et du développement durable, salle des congrès, 20 avenue de Ségur - Paris 7^e.

A l'affiche, **8 séances entre 9 h et 20 h** :

- 23 courts métrages pour découvrir les transports, l'énergie, la consommation, le commerce équitable, le changement climatique, la biodiversité...

- 2 longs métrages à grand spectacle : « Le cauchemar de Darwin » de 12h à 14h et « Le jour d'après » de 18h à 20h.

Notez dès à présent ce rendez-vous dans votre agenda et allez sur le site Internet pour réserver votre place et télécharger le programme détaillé.

Les « États généraux des entreprises et du développement durable »

Les premiers « États généraux des entreprises et du développement durable » se tiendront le **jeudi 2 juin 2005, de 14h à 18h**, dans le Grand amphithéâtre du Muséum national d'histoire naturelle.

Réunis par Serge Lepeltier, ministre de l'écologie et du développement durable, ces Etats généraux rassembleront, sur invitation, plus de 300 chefs d'entreprises et décideurs du développement durable des secteurs privé, public et associatif.

Il s'agira de partager les expériences, de mettre en valeur les dispositifs les plus efficaces et d'exposer les projets en cours... Cette manifestation sera également l'occasion de présenter les principales structures publiques et associatives en charge du développement durable, les soutiens apportés aux initiatives privées et les synergies envisageables.

Ces Etats généraux permettront de faciliter la relation entre décideurs publics et privés, de généraliser l'échange d'expériences et d'informations entre pouvoirs publics et entreprises. Ils lanceront une dynamique de mobilisation qui se prolongera au-delà de l'événement en relation avec toutes les entreprises, associations et organismes oeuvrant déjà dans ce domaine.

Si vous êtes chef d'entreprise ou responsable d'organismes privés ou publics en charge du développement durable, vous pouvez vous pré-inscrire pour cet événement sur le site Internet du ministère. Une invitation sera ensuite envoyée directement à l'attention des personnes pré-inscrites, en fonction des places disponibles.

En ligne sur

www.semainedudveloppementdurable.gouv.fr

De nombreuses informations sont disponibles sur le site du ministère de l'écologie et du développement durable : les documents présentant la Semaine, le détail des événements organisés par le ministère avec la possibilité de se pré-inscrire, la présentation des partenaires de la Semaine, les visuels ainsi que le dépliant...

Enfin, vous trouverez très bientôt toutes les informations concernant les actions inscrites et labellisées.

